



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E117079

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2024

ÉDITÉ LE 02/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/10/2009
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 15/03/2023
1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON

Siret : 301 340 584 06787

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58763113

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD XFR0068041LI / XFR0067549LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

Sigle : CGST SAVE
AV DES FRERES LUMIERE
DOMAINE SAINTE CLAIRE
83160 LA VALETTE DU VAR

Téléphone : 04 94 27 49 85

Portable :

Site Internet :

E-mail : melanie.riether@engie.com

Responsabilité légale :
BIGAUD YANICK PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 37 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/07/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.